

La parole dénonciatrice des lycéens de Gambier

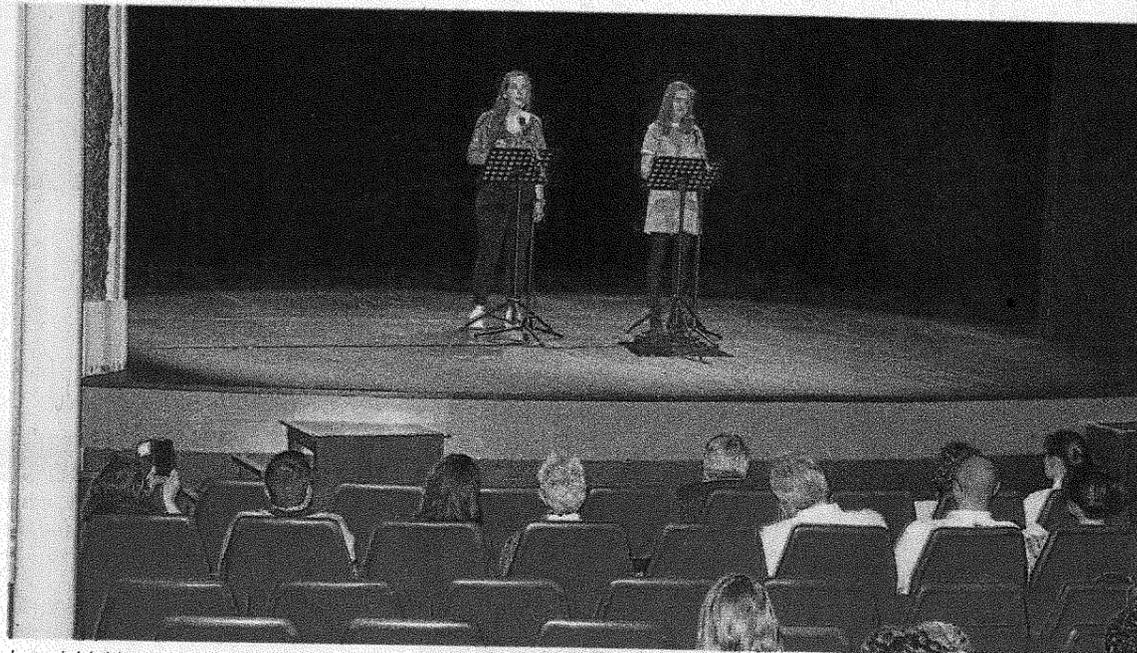
Sur la scène du théâtre de Lisieux, hier, les élèves de première du lycée Gambier se sont testés à la plaidoirie. Devant une centaine de personnes, les huit finalistes ont pris parole et dénoncé.

Sous les balcons à l'italienne du théâtre de Lisieux, en face de ses sièges rouges, les élèves plaident, tour à tour, pour une cause liée à la défense des Droits de l'Homme. Dans une salle silencieuse et envoûtée par leur parole, ils s'illustrent, guidés par leurs bases sur l'art oratoire. Les gestes sont encore hésitants, les mots parfois avalés entre deux déglutitions mais les convictions sont là, et la voix aussi.

Pour la 11^e année consécutive, le lycée Marcel-Gambier organise son concours de plaidoiries, inspiré de celui du Mémorial de Caen. Pour les huit finalistes, désignés par leurs camarades, « c'est un véritable défi de soutenance oral et d'engagement », explique Christine Demetz, professeure d'histoire-géographie au lycée et référente du projet. Cette fois, c'est devant un jury composé d'enseignants, d'un avocat ou encore d'un journaliste, qu'ils doivent composer. Un véritable défi pour lequel l'investissement des élèves a été conséquent, et s'est étendu sur tout un trimestre.

Convaincre

L'après-midi, chacun des participants défend la cause de son choix, les Droits de l'Homme au cœur de l'argumentaire. Entremêlées d'actualité et de références historiques, les plaidoiries s'enchaînent : l'antisémitisme en France, l'inceste, les maltraitements des enfants... Autant de sujets que les apprentis orateurs se sont



Les plaidoiries devaient durer dix minutes environ.

approprié avec aisance. Certains même concluent leur temps de parole par des citations pointues comme Marine Dauriat, qui s'exprime sur les enfants soldats, et cite Albert Camus : « Ce n'est pas la souffrance de l'enfant qui est révoltante en elle-même, mais le fait que cette souffrance ne soit pas justifiée. La souffrance use l'espoir et la foi. » Sortie sur un tonnerre d'applaudissements, à l'instar de ses camarades, elle

n'incarne qu'un infime exemple de la grande qualité des plaidoiries vues ce jour.

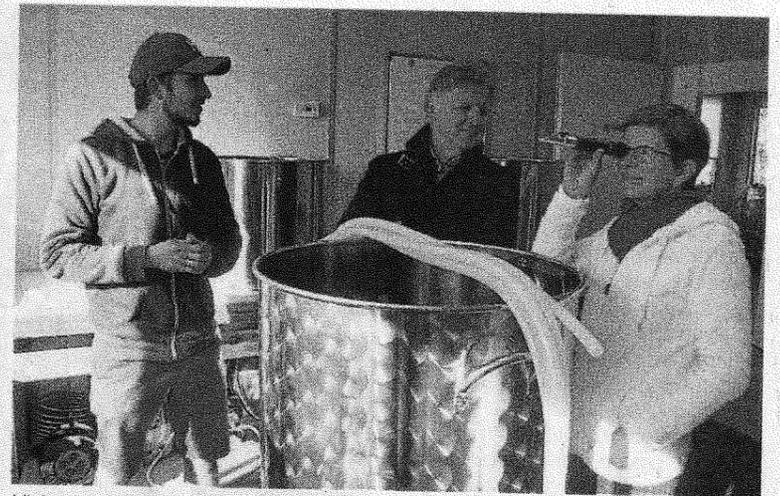
« Je dois l'avouer, même après une carrière d'avocat bien remplie, ces jeunes m'épatent par leur professionnalisme », ajoute Didier Petit, du barreau de Lisieux. Impressionné par une lycéenne en particulier, tout comme les autres membres du jury, unanimes, ils ont donc naturellement décerné le prix de l'éloquence à

Valentine Régner, pour sa plaidoirie sur le délai de prescription des viols en France. L'originalité du sujet de Lilou Main a lui aussi été primé, elle qui a argumenté sur les menstruations. Lucas Leperlier et Charlotte Decayeux ne sont pas en reste non plus puisqu'ils ont respectivement gagné le prix spécial du jury et le prix de l'association des Droits de l'Homme de Lisieux.

Maxime LORRY.

Mézidon-Vallée-d'Auge (Mézidon-Canon)

Les élus apprécient la démarche écolo de la brasserie



Visite guidée de la microbrasserie, par Nicolas Foube, pour François Aubey, et Andrée Desveaux.

CRÉDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

Mardi matin, Nicolas Foube recevait François Aubey, maire de MVA, et Andrée Desveaux, maire adjointe chargée du sport, du protocole et du commerce, pour une visite guidée de sa microbrasserie, implantée récemment à Mézidon-Canon. L'occasion pour le jeune brasseur de présenter ses installations, sa gamme de bière, « La Berouinette », et de détailler tous les efforts qu'il développe pour que son activité soit respectueuse de l'environnement.

D'abord, les drèches, « ces résidus d'orge maltée, après filtration du moût, contiennent énormément de protéines, très appréciés des

bovins », seront proposées aux éleveurs du secteur. D'autre part, « les bouteilles seront consignées, ce qui évitera le gaspillage du verre, poursuit Nicolas. Pour le nettoyage des bouteilles et le décollage des étiquettes, j'utilise des enzymes propres et écologiques, sans impact sur la station d'épuration. »

Coté commercialisation, la Hoppy ale et la Dark ale seront disponibles à partir du 5 juin, à la boutique de la brasserie.

Brasserie La Berouinette, zone industrielle Zuckerman. Tél. 06 98 44 52 68.

Le conseil trouve un accord avec le Refuge augeron

Saint-Désir-de-Lisieux — Le conseil municipal, réuni la semaine dernière, a mis fin au conflit entre la municipalité et le Refuge augeron.

Refuge augeron

Après un conflit de plusieurs années car la commune refusait de verser sa quote-part au Refuge augeron, un accord a été trouvé avec la nouvelle direction. « C'est l'épilogue », explique Pierre Blin, l'adjoint en charge du dos-

refuge propose un service quasi non-stop, précisant que la convention est signée pour un an, tacitement renouvelable.

Contrat aidé

Après l'acceptation du contrat aidé

municipal à vocation scolaire) du vallon de Cirieux, le conseil a adopté une convention qui cadre la mise à disposition du personnel communal, le remboursement des assurances des bâtiments et la mise à jour des remboursements de l'eau régalée par les

ment de Calvados habitant. La commune va prendre à sa charge l'extension des réseaux qui englobent l'ancien lotissement et le nouveau pour une somme de 14 205 € TTC pour l'eau et 4 151,87 € pour l'électricité.

Mézidon-Vallée-d'Auge

Visites privées des haras de légende, samedi

